

P-V DE LA REUNION DU 2 DECEMBRE 2013

REUNION DU COMITE D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES INSTALLATIONS NUCLEAIRES DE FLEURUS-FARCIENNES.

Présents:

Madame Muriel GLAUDE, Responsable du Département Environnement Province du Hainaut et **Présidente du Comité.**

Représentants des Autorités provinciales:

Madame Isabelle DELBAEN, Expert administratif – Province de Hainaut

Madame Laëtitia QUENON, Fonctionnaire Planu - Province de Hainaut

Représentants des Administrations communales:

Monsieur Geoffroy BALANT, Fonctionnaire PLANU – SOMBREFFE

Monsieur Philippe BARBIER, Conseiller communal – FLEURUS

Madame Joséphine CAMMARATA, Echevine – FARCIENNES

Monsieur Enzo CATALANO, Service Communication - FLEURUS

Madame Renée COSSE, Représentante ECOLO – FLEURUS

Madame Angélique CRUCILLA, Responsable Communication – FARCIENNES

Monsieur Frédéric DEYONGHE, Conseiller en Environnement – AISEAU-PRESLES

Monsieur Marc FALISSE, Conseiller communal – FLEURUS

Monsieur Jerry JOACHIM, Directeur général, F Planu - FARCIENNES

Monsieur Gérard MICHEL, Conseiller communal - FLEURUS

Madame Dina LANSMAN, Fonctionnaire PLANU - CHATELET

Madame Marie MAHIEU, Fonctionnaire PLANU - VILLERS-LA-VILLE

Monsieur Stéphane NOEL, Fonctionnaire adjoint PLANU - CHATELET

Représentants du site nucléaire:

Monsieur Philippe DAMHAUT, Responsable de Site – ONDRAF – Site Fleurus

Monsieur Jean-Michel VANDERHOFSTADT, Directeur Général – IRE

Monsieur J.-P. MINON, Directeur Général de l'ONDRAF

Monsieur Hughes VAN HUMBEECK, Adjoint Site Manager - ONDRAF – Site Fleurus

Représentants de la population:

Madame Elisabeth DECLEVE, Vie Féminine - FLEURUS

Madame Christiane VASSART, Ligue des Familles - FLEURUS

Monsieur Pierre WYNS, Riverain -FLEURUS

Excusés:

Monsieur Luc BAUWIN, Echevin – SOMBREFFE

Madame Leila BOUDAKA, Chargée de communication I.R.E.

Madame Laurence CHAVALLE, Fonctionnaire PLANU – LES BONS VILLERS

Monsieur Grégory DELECAUT, Communication – IRE

Monsieur Georges DUQUET, Fonctionnaire PLANU - CHARLEROI

Monsieur Michaël GEMENNE, Attaché au cabinet du Gouverneur de la Province de Namur

Monsieur Jacques LAMBAERTS, Chef d'établissement, NTP-EUROPE

Monsieur Xavier LEFEVRE, Fonctionnaire PLANU – AISEAU-PRESLES

Monsieur Francis LORAND, Echevin - FLEURUS

Monsieur Rudy PERES, GALF - FLEURUS

Monsieur François PLUME, Echevin – SAMBREVILLE

Monsieur Albert SCHLEIPER, Président de l'Association Farciennes+

Monsieur Hans VAN DE MAELE, Directeur Général - TRANSRAD

Premier point:**Approbation du procès-verbal de la réunion du 10 septembre 2013**

Suite à l'envoi du procès-verbal provisoire, Messieurs DAMHAUT et DELECAUT ont fait quelques remarques. Elles ont été intégrées au procès-verbal envoyé avec la convocation. Il n'y a pas d'autre remarque, le procès-verbal est approuvé.

Deuxième point:**Agenda des réunions de l'année 2014**

En 2014, les réunions se tiendront les mardis 11 mars dans les locaux de l'Administration communale de FLEURUS, 3 juin et 9 septembre dans les locaux de l'Administration communale de FARCIENNES et 2 décembre dans les locaux de l'Administration communale de FLEURUS. Elles débuteront toutes à 18 h.

Troisième point:**Dernières nouvelles des entreprises: projets, incidents,...**

Pour l'I.R.E., Monsieur VANDERHOFSTADT n'a pas grand-chose à dire. L'entreprise tourne normalement. Il n'y a pas eu un seul incident, même Ines 0 (incident qu'on ne doit même pas déclarer sur le site de l'AFCN) depuis la dernière réunion. Il n'y a pas eu non plus d'Ines 1 cette année.

Il y a un peu de retard pour le dossier de demande d'autorisation en cours. Pour rappel, l'autorisation actuelle autorise la production de 24 cibles par semaine mais il est prévu qu'en cas de pénurie d'isotopes médicaux, on soit autorisé à produire 36 cibles. A chaque fois, qu'il fallait produire plus pour faire face à une pénurie, on devait en faire la demande. La demande qui a été introduite, c'est pour pouvoir produire 36 cibles quand c'est nécessaire sans devoir redemander à chaque fois l'autorisation. Il n'y a eu aucun commentaire particulier des communes. A CHARLEROI, on n'a pas pu faire l'enquête dans les délais, cela a donc pris un peu de retard.

Pour l'instant, il y a pénurie d'isotopes en médecine nucléaire car les unités de production situées en Hollande et en Afrique du Sud sont en panne, elles sont donc à l'arrêt. Il n'y a que 4 producteurs dans le monde et deux sont à l'arrêt, le fait d'augmenter le nombre de cibles correspond donc à une demande du marché. On est dans un régime de production plus élevé même si on n'est pas en régime maximal. On alimente près d'1/3 de la demande seulement avec le Canada.

Nous avons également pas mal d'activités au niveau du développement de nos produits. On a des associations de fait avec d'autres producteurs. On travaille sur une étude clinique pour mettre au point un traitement pour réduire les douleurs osseuses en cas de cancer. Il y a aussi une étude avec la V.U.B. pour détecter le cancer du sein.

Cette année, l'emploi a augmenté de 12,5%.

En ce qui concerne nos relations avec les autres entreprises du site, elles sont bonnes, un système de suivi régulier commun a été mis en place en collaboration.

Monsieur FALISSE voudrait savoir si la demande en cours correspond à une demande d'augmentation de la capacité de production.

Monsieur VANDERHOFSTADT rappelle que cette demande ne fait qu'entériner une autorisation qu'on avait déjà pour produire davantage mais pour laquelle, il fallait à chaque fois faire une demande. Cette production se fait toujours avec la même équipe. On produit 3j/semaine, lundi, mercredi et vendredi. Les autres jours, on prépare. On demande à pouvoir produire ces 3 jours-là au même rythme. La seule chose que cette nouvelle autorisation va permettre c'est de ne plus devoir faire la demande à chaque fois. Ce sera plus facile. Sinon le temps de production reste le même, c'est seulement la quantité qui change mais cela ne change rien au niveau des rejets et les travailleurs ne doivent pas travailler plus vite. La seule chose qui va changer, c'est la fréquence d'évacuation des déchets qui, elle, va augmenter.

Monsieur BARBIER demande si le retard de la procédure n'est pas gênant.

Monsieur VANDERHOFSTADT précise que comme il y a pénurie, on a fait un petit dossier qui justifie la demande pour faire face à cette pénurie, on donne des garanties de sécurité et on reçoit l'accord dans les deux jours qui suivent.

Pour l'ONDRAF – Site FLEURUS, Monsieur DAMHAUT signale que l'objectif est tout à fait différent car il s'agit d'un assainissement, on ne produit rien. On évacue les déchets, on décontamine les installations, on assainit. On avait un départ de déchets de strontium prévu pour fin de cette année mais suite à une série d'événements et notamment une demande de reconditionnement, on a un mois, un mois et demi de retard. Ce sera pour début 2014.

En ce qui concerne les déchets qu'il était prévu d'évacuer cette année, l'enlèvement a été planifié pour les 6 premiers mois 2014. L'objectif pour 2014, c'est de terminer l'enlèvement de tout ce qui est déchets historiques pour ensuite assainir le mobilier et procéder au démantèlement.

Pour le démantèlement, il n'est pas encore en cours actuellement. C'est une demande qu'on doit faire à l'AFCN avec un dossier complet avec une planification technique et dans le temps. On va sous-traiter la constitution de ce dossier à une société experte dans ce domaine. On a fait la note de lancement des marchés publics qu'on a soumise à l'approbation de l'ONDRAF. Le marché sera lancé début 2014. Cela va avoir des conséquences financières, car il faut constituer un dossier, dire comment on va faire, refaire un rapport de sécurité spécifique, refaire une analyse de risque. Cette équipe restera sur place en parallèle de l'équipe de l'ONDRAF.

Depuis la dernière réunion du Comité, il n'y a pas eu d'événement significatif, même en Ines 0. L'activité, c'est vraiment l'assainissement. On avance dans le regroupement des déchets, on travaille aussi sur les zones non nucléaires.

On a remis un plan d'actions à l'AFCN. Il définit avec un niveau de détails moyen le plan d'assainissement. On a reçu une lettre de commentaires. Il y a 4 commentaires mineurs auxquels on va répondre. Une réunion est prévue les 17 et 18 décembre.

On a eu l'occasion, il y a une quinzaine de jours de présenter l'activité du site de FLEURUS à DESSEL où il y a également un Comité d'accompagnement. Le type de questions était similaire aux questions qu'on a ici. Comment va-t-on procéder et qui va payer? Ce sont des riverains qui veulent comprendre ce qui se passe près de chez eux.

Pour les déchets en général, Monsieur FALISSE signale que le déchet sort de l'entreprise sous la responsabilité de celui qui l'a produit et il doit s'assurer de sa destination. Est-ce la même chose ici?

Monsieur MINON précise qu'en ce qui concerne les déchets radioactifs, c'est l'ONDRAF qui a la responsabilité. Tout producteur de déchets radioactifs doit s'inscrire auprès de l'ONDRAF. Les producteurs importants ont un contrat et il y a un tarif. Toutefois, à l'intérieur de l'entreprise, le producteur reste responsable de ses déchets.

Auparavant, l'I.R.E. faisait l'interface avec l'ONDRAF pour les déchets de l'ensemble du site. Depuis 2012, chaque exploitant a un contrat avec l'ONDRAF, y compris l'ONDRAF – Fleurus. Il y a un contrat avec I.B.A., STERIGENICS, TRANSRAD, l'I.R.E. et ONDRAF – Fleurus.

Les déchets radioactifs des cliniques sont traités de la même manière mais comme ce sont des petits producteurs, ils ne produisent pas de grandes quantités de déchets, ils ont un tarif tout compris.

Monsieur VANDERHOFSTADT ajoute que l'I.R.E. avait un contrat avec NORDION qui était donneur d'ordres et l'I.R.E. était juste prestataire de services pour gérer les déchets.

Monsieur FALISSE suppose qu'il y ait un accident, qu'un nuage s'échappe comme en 2008, quels sont les risques médicaux pour les personnes?

Monsieur VANDERHOFSTADT pense qu'il serait peut-être intéressant d'inviter un médecin du travail ou un expert pour une prochaine réunion pour expliquer la radio protection et les risques.

Mais pour répondre brièvement et simplement à la question, il y a deux types d'effets suite à une exposition, les effets déterministes et les effets stochastiques.

Les effets déterministes se produisent suite à des expositions à des doses très importantes. Ce type d'exposition aura des effets à coup sûr pour les personnes exposées. Il y aura des symptômes du type nausées,... mais c'est pour des doses énormes qui n'ont rien à voir avec un nuage qui s'échapperait suite à un accident à l'I.R.E.

Par contre, il y a les effets stochastiques, pour lesquels c'est une question de probabilités. Cela veut qu'il pourra y avoir des effets pour la personne exposée mais pas nécessairement. Pour en revenir à l'incident de 2008, il aurait fallu une dose supérieure à ce qui a été émis pour avoir des effets stochastiques. Il y a des personnes qui sont plus sujettes à développer ces effets stochastiques, ce sont les enfants et les personnes âgées,...

Monsieur FALISSE fait référence à un article qui parlait d'une enquête chez les pharmaciens qui avaient constaté une augmentation du nombre de cancers.

Monsieur VANDERHOSTADT pense que cet article ne repose pas sur des bases très scientifiques.

Monsieur MINON ajoute qu'il y a une étude en cours sur l'ensemble des travailleurs du nucléaire en Europe et dans le monde. Après TCHERNOBYL, on a effectivement parlé d'augmentation de cancers de la thyroïde. Il y en a eu en Ukraine dans la population qui a été exposée à des retombées d'iode 121 et 125, un iode très agressif. Tous ces cancers ont pu être guéris. C'est un cancer très guérissable. Il n'y a toutefois pas eu de conséquence observable en Europe occidentale.

Monsieur VANDERHOFSTADT rappelle que Madame la Ministre ONKELINX avait demandé une étude épidémiologique dont les résultats sont toujours sur le site. Même si cette étude n'a rien mis en évidence, cela ne veut pas dire qu'on ne prend pas toutes les précautions pour minimiser les risques pour la population. On pourrait peut-être prévoir une présentation de cette étude pour une prochaine réunion.

Madame QUENON précise que cette étude a été réalisée par l'Institut scientifique de Santé publique. On a demandé à plusieurs reprises d'organiser une présentation des résultats. Il est donc possible que cette présentation ait lieu ici, cela pourrait se faire en concertation avec la médecine du travail. La demande sera relayée.

Comme il y a plusieurs nouveaux membres, Monsieur VANDERHOFSTADT propose que les entreprises refassent une présentation de leurs activités.

Pour information, Monsieur CATALANO signale que tous les procès verbaux des réunions sont mis sur le site de la Ville de FLEURUS mais il n'y a pas les annexes et donc pas les présentations des entreprises.

Les présentations pourront être refaites l'année prochaine.

Quatrième point:
Divers

Hormis les souhaits de bonnes fêtes de fin d'année, il n'y a pas de divers

Pour rappel, la prochaine réunion est fixée au mardi **11 mars 2014 à 18 heures dans les locaux de l'Administration communale de FLEURUS.**